

DEJEPS

spécialité
"Perfectionnement Sportif"

FORMATION CONTINUE
EN E-LEARNING

ANNÉE 2022

LE DEJEPS, C'EST QUOI ?

Secteur d'activités : Sports/Éducation

Le DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) est un diplôme professionnel délivré par l'État de niveau 5. Il est enregistré au RNCP et permet l'enseignement contre rémunération.

Structuration du diplôme :

UC 1 : Être capable de concevoir un projet d'action

UC 2 : Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

UC 3 : Être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline



PRE-REQUIS

- Être âgé de 18 ans minimum
- Titulaire du PSC1 ou équivalent
- Être titulaire d'un certificat médical délivré par un médecin du sport
- Pour la mention boxe : être titulaire du BPJEPS boxe ou du prévôt boxe
- Pour les mentions KB ou BTMT : être titulaire du BPJEPS Sports de contact ou du BMF2 dans la mention

MOYENS PEDAGOGIQUES

FORMATION 100%
EN LIGNE



Formation E-learning



Stage en structure

OBJECTIFS

- Réaliser de manière autonome des prestations de perfectionnement et d'entraînement dans sa mention
- Réaliser des prestations de formation
- Enseigner contre rémunération

CERTIFICATION

Validation par bloc de compétences
(Unité capitalisable)

MENTION AU CHOIX



Boxe



Sports de contact

(Option A : Kick-Boxing Option B : Boxethai - Muay Thai)

TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Entraîneur
Coach

Moniteur
Formateur

PUBLICS

- Entraîneurs bénévoles en activités pugilistiques
- Entraîneurs professionnels en activités pugilistiques
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap sous réserve des conditions règlementaires



DATE - DUREE - LIEU

1 session par an
Formation e-learning
273h en formation e-learning
288h de stage en structure

CONTACT

Didier LECOMTE
07 69 77 48 51
didier@challengesacademia.com